

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 19 Novembre 1895

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 12 de ce mois, a nommé dans l'Ordre de Saint-Charles :

Officier : M. Jean-Paul-Marie Glaize, Consul de France à Monaco.

Chevaliers : M. Hector-Olivier-Gaspard-Marie de Rolland, Avocat Général près le Tribunal Supérieur ;

M. Jean-François-Louis Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime ;

M. Hippolyte-Marius Rébufat, Capitaine du port de Monaco ;

M. Joseph Marquet, propriétaire à Monaco.

Son Altesse Sérénissime a daigné faire remise pleine et entière à Philippe-Samson Montrose, de la peine d'emprisonnement qu'il a encore à subir.

Par Ordonnance du 12 novembre 1895, le Prince a daigné faire remise, à Secondo Torchio, de six mois sur la peine qu'il a encore à subir.

NOUVELLES LOCALES

La Saint-Albert

Jamais fête de nos Princes n'a été plus belle, plus unanimement célébrée que la Saint-Albert de 1895. Un temps magnifique ; la présence de nombreux étrangers déjà réinstallés, devant cette année l'époque de leur retour parmi nous ; les munificences de la Société des Bains et même celles d'administrations privées à l'égard de nos établissements de bienfaisance ; l'entrain par lequel, Monégasques et étrangers, unis dans un même sentiment de reconnaissance, ont participé à la décoration de la Principauté toute entière, donnaient aux journées de jeudi et de vendredi un éclat exceptionnel. La fête de notre Auguste Souverain est bien aussi celle de son peuple, et la vieille cité des Grimaldi pourrait fièrement ajouter, au *Deo juvante* de ses armes princières, la devise de la ville d'Angoulême : « Ma force est dans la fidélité de mes citoyens ».

Dès le matin du jeudi, Monaco, Monte Carlo et la Condamine présentaient le plus joyeux coup d'œil. Les établissements publics, les villas particulières étaient pavés. Les couleurs des diverses nations représentées dans la Principauté se mariaient aux couleurs monégasques. Toute la journée, d'abondants secours en argent ont été distribués par l'honorable Maire de Monaco, M. le Comte Gastaldi, aux familles nécessiteuses habitant notre pays.

L'après-midi a eu lieu au Gouvernement, en présence de MM. le Secrétaire Général ; le Colonel

de Sainte-Croix ; Jolivot, Secrétaire du Conseil d'Etat ; le Maire de Monaco ; M. le Ch^e de Loth, premier Adjoint ; et les Membres de la Commission communale, la proclamation des cinq nouvelles décorations de Saint-Charles par S. Exc. le Gouverneur Général.

Le soir, Monaco et la Condamine étaient splendidement illuminés. L'Hôtel du Gouvernement, la place du Palais, la caserne des Gardes d'honneur, la demeure de M. le Comte Gastaldi, le collège de la Visitation, les écoles communales offraient des décorations lumineuses du meilleur goût.

A la Condamine, la fantaisie de chacun se donnait une libre carrière, et les illuminations y revêtaient un cachet d'originalité véritablement remarquable. L'avenue de la gare mérite une mention spéciale. L'embarcadère, le siège du Sport Vélocipédique Monégasque, le Café du Siècle, la villa habitée par MM. Ash et Bouillet, la maison Gindre, tout est à citer. Mentionnons encore la rue Grimaldi, les Halles et Marchés, le siège de la Société des Régates, les Thermes Valentia, les villas et établissements du boulevard de la Condamine, et, sur les hauteurs dominant la rade, l'Hôtel de Paris, l'Hôtel des Princes, les Aigles, la villa Auguste, l'Hôtel Beau-Rivage, le Grand-Hôtel, l'Hôtel de Rome, etc. L'ensemble formait un immense fer à cheval lumineux vraiment grandiose.

Le feu d'artifice, tiré sur la place de la Batterie par Stevano, et la retraite aux flambeaux, saluée sur son parcours par les cris de : Vivent les Princes ! et des salves d'artifice, ont clos cette première et belle partie de la fête.

Le lendemain à 10 heures, S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, à la tête des autorités civiles et militaires de la Principauté, et entouré des officiers de la Maison du Prince, s'est rendu à la Cathédrale. Les membres du Corps Consulaire et les fonctionnaires des divers services administratifs étaient présents. Le Tribunal Supérieur, la Commission municipale, les Travaux publics, etc., etc.

Le service divin était célébré par Mgr l'Evêque. La maîtrise et l'orchestre ont exécuté la belle messe de Saint-Albert de M. Bellini, maître de chapelle.

Après la revue d'honneur passée sur la place du Palais, selon l'usage, M. le Gouverneur Général a reçu en un banquet, MM. les Consuls, les officiers de la maison du Prince, les membres du Tribunal Supérieur, ceux du Conseil d'Etat, le Maire, les décorés de l'Ordre de Saint-Charles et les chefs de toutes les administrations.

Au dessert S. Exc. M. Olivier Ritt a ouvert la série des toasts par l'allocution suivante :

Messieurs,

Il y a vingt-cinq ans, le voyage de retour de la longue et laborieuse campagne du percement de l'Isthme de Suez m'avait donné l'occasion d'admirer des panoramas justement réputés parmi les plus célèbres ; la côte de Beyrouth dominée par l'imposant massif du Liban ; Smyrne à la rade superbe ; la Corne d'Or tant vantée de Constantinople ; les rives somptueuses du Bosphore ; le

golfe de Naples chanté par maint poète. Eh bien, cette série d'émerveillements n'a diminué en rien l'impression à la fois grandiose et charmante produite par la vue, du haut de la route de la Corniche, de cette région si heureusement nommée *côte d'azur*, écrin magnifique dont la Principauté de Monaco est le joyau le plus précieux.

Qui m'eut prédit alors que je reviendrais ici, investi par la haute bienveillance de notre Auguste et bien-aimé Prince, des fonctions qui me valent aujourd'hui l'insigne honneur de présider votre réunion ?

Si attrayant que soit l'aspect de ces lieux bénis du ciel, plus grand encore est l'intérêt inspiré par la remarquable organisation qui en a fait un pays privilégié entre tous. Où trouver, en effet, un respect plus sincère de la religion, et de telles largesses accordées à son culte ? Un exercice plus indépendant et plus élevé de la justice ? Une protection plus éclairée de l'instruction de l'enfance ? Des soins plus bienfaisants prodigués à ceux qui souffrent ? Des mesures plus ingénieuses pour assurer l'hygiène et la sécurité publiques ? Une sauvegarde plus complète des intérêts des étrangers qui viennent chaque année, par centaines de mille, visiter ces parages ?

Il est impossible, en présence de tels bienfaits, de ne pas payer un tribut d'éloges à tous ceux qui ont été appelés par le choix des Princes à contribuer à cette transformation ; de ne pas saluer avec empressement les collaborateurs de l'heure présente ; de ne pas s'incliner, avec une reconnaissance émue, devant la volonté Souveraine qui a présidé à l'accomplissement de tant de progrès.

Cette profonde et respectueuse gratitude, vous l'éprouvez tous depuis longtemps, Messieurs, si j'en juge par le sentiment que moins d'une année passée au milieu de vous m'a déjà inspiré. Vous applaudirez donc aux toasts que j'ai l'honneur de porter, d'abord à Monseigneur le Prince Souverain de Monaco, digne continuateur des nobles traditions de ses ancêtres et qui a su ajouter à leur couronne un nouveau et glorieux fleuron, en amassant, par de patientes recherches, par des explorations hardies, un trésor de matériaux utiles à la marche de la Science.

Vive S. A. S. le Prince Albert ! Puissent le dévouement et l'union de tous ses sujets le récompenser de la sollicitude constante avec laquelle il veille sur leurs véritables intérêts !

Vive également S. A. S. Madame la Princesse Alice, qui personnifie d'une manière si complète et qui apprend si délicatement à ses enfants, la grâce exquise, le goût des jouissances intellectuelles et l'inépuisable bonté ! Le prestige du pouvoir est rehaussé par ces qualités charmantes et leurs généreux effets augmenteraient encore, s'il était possible, le respect et l'attachement des Monégasques pour leur Souverain.

Vive S. A. S. le Prince Héréditaire ! Que la belle carrière, où nous le félicitons respectueusement de son nouvel avancement, continue à lui réserver toutes satisfactions. Qu'il sache le bonheur que chacun ressent à le voir dans la Principauté, à l'unir dans un même élan d'amour avec son Auguste père.

Adressons enfin nos hommages et nos vœux à Son Altesse Royale Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, tante vénérée d'Albert I^{er} ;

Aux Princes et aux Princesses de la Maison de Monaco toute entière. Nous avons pu, cette année encore,

apprécier leurs touchantes sympathies pour la population de la Principauté et comprendre comment ils savent aussi gagner les cœurs.

Ministres respectés de la religion, brillants représentants de l'autorité militaire, et vous, Messieurs, dont le dévouement s'exerce au Conseil d'Etat, au Tribunal Supérieur ou à la tête des différents services civils, vous formez véritablement comme une famille autour du sympathique Maire de Monaco, M. le Comte Gastaldi, dont le nom, des plus anciens et des plus légitimement considérés, signifie respect inflexible des lois du pays et dévouement fidèle à ses Princes. Après avoir souhaité la bienvenue au milieu de vous à M. le Lt-Colonel Comte d'Hincourt, à M. l'Administrateur délégué Custot et à M. le Comte de Coataudon, je vous remercie sincèrement du gracieux accueil fait au nouveau Gouverneur Général et du concours si utile que vous lui avez prêté. Toute tâche devient aimable et facile, avec l'appui de votre bon vouloir et de votre grande compétence.

Je vous demande maintenant de m'aider à faire fête à nos chers et honorables hôtes du corps consulaire, parmi lesquels je salue d'abord, comme arrivés depuis votre dernière réunion, M. le Commandeur Simondetti, Consul Général d'Italie, et M. Gautier, Consul Général de Roumanie.

Votre rôle est des plus délicats et vos obligations sont multiples, Monsieur et très distingué Commandeur, et vous tous, Messieurs les Représentants des nations amies, qui remplissez si dignement votre importante mission. Vous savez quelle réciprocité rencontreront toujours vos procédés empreints de courtoisie et votre empressement à aplanir les difficultés, s'il s'en produisait. Je vous renouvelle les assurances de la haute estime où vous tient Son Altesse Sérénissime, et celles des sympathies particulières dont vous êtes entourés partout ici ; et je suis l'interprète de la pensée Souveraine, en vous priant de faire connaître en haut lieu combien notre Auguste Prince est heureux de ses relations avec vos Gouvernements respectifs et se félicite des occasions qui Lui sont offertes de profiter du séjour des Chefs d'Etat ou de leur famille, venant demander au vivifiant soleil de ces contrées le raffermissement de la santé avec le repos des soucis du pouvoir.

Il me reste à remplir le très agréable devoir de complimenter les nouveaux nommés dans l'Ordre de Saint-Charles : au grade d'Officier, M. Glaize, Consul de France ; au grade de Chevalier, M. l'Avocat Général de Rolland, M. Jean Blanchy, S.-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime, M. le Capitaine du port Rébufat, et M. Joseph Marquet, Membre de la Commission communale.

Ce m'est un véritable bonheur de saisir l'occasion d'exprimer à M. Glaize les sympathies qu'il mérite à tant de titres. A la science de l'administration, où il s'est distingué dans les postes les plus élevés, il unit la netteté de vues et le tact parfait du diplomate, l'érudition aimable et poétique, la fine causerie et l'affabilité charmante de l'homme du monde. Son Gouvernement a droit aux remerciements de la Principauté pour avoir choisi un tel représentant, qui ne pouvait manquer de faciliter les relations continuelles entre les deux pays.

M. de Rolland a rendu des services éminents au Conseil d'Etat aussi bien qu'au Tribunal Supérieur, par sa grande puissance de travail, par sa profonde connaissance du droit et par sa remarquable facilité de parole et de style. Jeune encore, une brillante carrière reste ouverte devant lui, et il a déjà dans son passé l'honneur bien rare d'avoir attaché son nom à la Codification d'un pays.

Devançant votre sentiment unanime, j'ai déjà adressé toutes nos félicitations à l'aimable sous-secrétaire des commandements de Son Altesse Sérénissime, à M. Jean Blanchy, enfant de la Principauté, qui doit à sa discrétion, à son zèle et à son dévouement, la situation d'intime confiance à laquelle il est arrivé.

M. le capitaine Rébufat puise constamment une nouvelle jeunesse dans la conscience du devoir accompli. Quatre-vingt-cinq ans d'âge, soixante-dix années de service, dont seize dans la Principauté, lui constituent des titres peu ordinaires. Toute sa vie est d'ailleurs résumée dans ces quatre vertus, dignes de la haute récompense accordée : courage, loyauté, discipline et modestie.

En M. Joseph Marquet, le Prince, notre Auguste

Maître, a tenu à témoigner Son estime particulière pour celui qui s'est fait, par un labeur persévérant, par son esprit d'ordre, l'artisan de sa propre fortune et le membre très utile de la grande famille monégasque ; pour l'infatigable Président de la Société des Régates qui étend fièrement au loin le renom de la Principauté ; pour l'homme, enfin, à qui son sens droit a fait comprendre que le meilleur moyen de se montrer dévoué envers le Chef de l'Etat consiste à s'en remettre à son esprit de justice et à sa prévoyante bonté du soin d'assurer à tous ses sujets le bien-être matériel et moral le plus complet qui se puisse rêver.

Des applaudissements répétés accueillent ces éloquentes et patriotiques paroles.

M. le Comte Gastaldi s'exprime en ces termes :
Monsieur le Gouverneur Général,

Après avoir entendu votre éloquente parole exprimer si bien vos sentiments de profond et respectueux dévouement à notre Auguste Souverain, il ne me reste, Excellence, qu'à porter un toast bien chaleureux à notre Prince, au nom de la population de Monaco.

Que la Providence lui accorde de longs et heureux jours et que la reconnaissance du peuple, des pauvres, des humbles, telle qu'elle s'incline aujourd'hui, survive immuable à travers les générations futures.

Je porte un toast à notre très Gracieuse Souveraine, Providence de ceux qui souffrent, et au jeune Prince Héritaire dont le souvenir est inséparable de celui de nos Souverains.

M. le Commandeur Simondetti, Consul général d'Italie, dit que ses honorables collègues et lui sont toujours très heureux lorsqu'une occasion favorable leur permet de témoigner de leurs sentiments de respect envers Son Altesse Sérénissime, et qu'ils saisissent avec empressement celle de la Saint-Albert pour exprimer les vœux les plus vifs et les plus sincères qu'ils forment pour le bonheur et la prospérité du Prince, de Son Auguste Epouse et de la Famille Princière.

M. le Consul Général, prie M. Olivier Ritt de vouloir bien être son interprète auprès du Prince en Lui transmettant les vœux du Corps consulaire et en L'assurant du concours de ses collègues et de lui-même pour tout ce qui peut avoir trait au bien-être de la Principauté.

M. le Commandeur Simondetti termine en remerciant Son Excellence des bienveillantes paroles qu'elle a adressées au Corps consulaire dont il est heureux de lui exprimer la sympathie. « J'ajouterai, dit-il, qu'il nous est bien facile d'entretenir « de bons rapports avec le Gouvernement monégasque, à la tête duquel se trouve un personnage « aussi éclairé et aussi bienveillant que Votre « Excellence ».

M. Glaize exprime chaleureusement ses remerciements pour les paroles si flatteuses de M. le Gouverneur Général à son adresse. Il en est ému et en quelque sorte confus.

Il tient à renouveler de loin l'expression de sa respectueuse gratitude à Son Altesse Sérénissime qui a bien voulu rehausser le prix de la distinction dont il est honoré par une lettre généreusement bienveillante dont il reste profondément touché.

Il est heureux de faire partie d'une promotion qui comprend, parmi ses compatriotes, un jurisconsulte aussi distingué que M. de Rolland, un des plus anciens et des plus dignes vétérans de la marine française, le capitaine Rébufat.

Le Consul de France insiste sur le rôle si intéressant que la Principauté a gardé dans l'histoire de l'Occident, depuis la plus haute antiquité, sur le caractère particulier qu'elle a pris dans le monde contemporain.

Ce coin de terre favorisé du ciel, plein de nobles et antiques souvenirs est devenu par excellence la cité cosmopolite, plus hospitalière et cosmopolite dans son modeste territoire, que les plus grandes capitales, et c'est aussi, par excellence le terrain, ce n'est pas assez dire de la Paix, mais bien de la Concorde et de l'Union internationales.

Où trouver une population dont les éléments si divers trop souvent désunis ailleurs, restent aussi fraternel-

lement mêlés et unis qu'autour de l'ancien port d'Hercule?

Le Prince dont nous célébrons aujourd'hui la fête a pourtant trouvé le moyen d'être plus conquérant qu'aucun de ses ancêtres, les amiraux de France du XIV^e siècle, les maréchaux de la Ligue et d'Henri IV. Mais ses conquêtes pacifiques ne font pas couler des larmes et ne troublent pas l'Europe. Nous savons que cette année encore les batailles que Son Altesse est habituée à livrer, seront brillantes et que, soit dans l'étude des lois qui régissent la grande circulation des courants de l'Atlantique, soit dans la recherche de ces formes biologiques si instructives qui s'agitent dans les profondeurs sous-marines, la campagne des Açores de 1895 nous réserve d'importantes victoires scientifiques !

On est en droit de se demander aussi ce que la haute culture de l'art si hardiment comprise, devra cet hiver à la haute et noble initiative de Madame la Princesse Alice ? C'est sa volonté courageuse qui a ressuscité l'ancien dernier la fille bien-aimée de Gluck, le plus grand chef-d'œuvre peut-être de la musique dramatique, l'*Armide*, dont le plus regrettable oubli volait depuis trois quarts de siècle l'éternelle et sublime beauté !

C'est bien là le précieux éclat de ce soleil de l'art qui rayonnait autour des Princesses du XVI^e siècle !

Qu'il me soit permis en finissant, de me faire l'interprète du sentiment qui est dans le cœur de tous ceux qui entourent cette table et de porter la santé de celui qui représente si dignement au milieu de vous le gouvernement de Son Altesse Sérénissime et à qui il a suffi de quelques mois pour acquérir les sympathies les plus cordiales, l'estime la plus haute et la plus universelle et faire apprécier les éminentes qualités solides, gracieuses et brillantes auxquelles nous sommes tous heureux de rendre hommage.

M. Glaize termine en associant de tout cœur, la santé de M^{me} et de M^{lle} Ritt, à celle de M. le Gouverneur Général.

Après le toast de M. Glaize, M. Harris, Consul d'Angleterre, demande à ajouter quelques mots à tout ce qui a été dit, pour remercier S. A. S. le Prince, du noble usage du droit de grâce, dont un de ses compatriotes vient de profiter.

Le Consul Britannique s'estime heureux d'avoir précisément l'occasion de la réunion en l'honneur de la fête du Souverain de Monaco, pour Lui adresser l'expression de sa gratitude en même temps que ses vœux respectueux.

M. de Rolland se lève à son tour et prononce le discours suivant :

Messieurs,

Permettez-moi de céder à un élan du cœur en adressant incontinent, en votre présence, à S. A. S. le Prince, l'hommage ému de ma profonde et respectueuse gratitude pour la distinction si justement enviée qu'il a daigné me décerner.

Le prix de cette faveur serait encore augmenté, s'il était possible, par la façon dont vous venez tous d'en accueillir la nouvelle et par le témoignage précieux d'estime qu'elle m'a valu tout à l'heure de S. Exc. M. le Gouverneur Général, cet administrateur éminent, dont toute la vie publique et privée, à Monaco, comme dans le passé, commande le respect, pendant que les hautes qualités de son esprit, la rectitude absolue de son jugement, son entier dévouement à nos Princes et à la Principauté, son affabilité constante, inspirent tout à la fois la confiance et la sympathie.

Du reste, malgré les choses beaucoup trop élogieuses qu'il vous a dites sur mon compte, Messieurs, si je partage aujourd'hui avec la plupart d'entre vous l'honneur de porter la croix de Saint-Charles, je le dois tout simplement à l'habitude de notre Auguste Souverain d'encourager toute les bonnes volontés et de récompenser tous les efforts consciencieux, spécialement quand ils ont pour but d'améliorer l'administration de la justice, objet constant de sa haute et paternelle sollicitude.

Puissent du moins, Messieurs, les travaux auxquels M. le Gouverneur Général a bien voulu faire allusion, répondre à la confiance dont Son Altesse Sérénissime daigne m'honorer ; puissent-ils constituer un véritable progrès dans la législation et être réellement utiles à ce pays, où j'ai reçu dès l'abord un excellent accueil et où j'ai récolté, depuis, tant de bonnes et chaudes sympathies.

L'après-midi les jeux populaires ont réuni sur la place du Palais et la place Sainte-Barbe, une grande partie des habitants, pendant que la Société Philharmonique, qui a droit à tous nos compliments pour son dévouement habituel — elle a accompagné la retraite aux flambeaux de jeudi et a pris la tête du cortège officiel le lendemain — exécutait ses plus entraînantes marches.

Enfin, le soir, une foule qu'on peut hardiment évaluer à plus de 10,000 personnes, a assisté, sur les boulevards de la Condamine et de Monte Carlo, sur les terrasses du Casino, au feu d'artifice tiré par Ruggieri au fort Antoine. Les différentes pièces de ces merveilles pyrotechniques ont été justement admirées, un temps à souhait favorisait l'habile artificier et chaque détail ressortait vigoureusement sur le fond d'un ciel absolument sombre. L'embrasement de la ville de Monaco a eu son succès habituel.

Les abords du Casino, illuminés par M. Robaudy, étaient féériques. Quatre majestueux portiques donnaient accès à la place, éclairée à giorno.

Successivement, la Société Philharmonique et l'Orchestre du Casino, conduit par M. Jehin, ont donné, au kiosque de la musique, leurs plus beaux concerts.

Jusqu'à minuit, les milliers de promeneurs ont parcouru les avenues de Monte Carlo et celles de la Condamine. Grâce à la vigilance de la police et aussi aux mœurs paisibles de la population, l'on n'a pas eu le plus petit accident à déplorer pendant ces deux jours de liesse.

Une tribune installée sur la terrasse du Casino, par la Société des Bains de Mer, était occupée, pendant le feu d'artifice, par de nombreux invités. M. l'Administrateur délégué en faisait les honneurs avec sa bonne grâce accoutumée.

Après le concert, un banquet a été gracieusement offert par l'Administration, à l'Hôtel de Paris, aux membres de la Société Philharmonique.

M. Custot a honoré quelques instants cette réunion de sa présence. M. le Ch^{er} de Loth a porté la santé de Nos Augustes Souverains, M. l'Administrateur délégué a aussi prononcé une vibrante allocution que l'assistance a chaleureusement applaudie.

Son Altesse Sérénissime a répondu le soir même du 15 novembre, aux adresses que S. Exc. le Gouverneur Général et les Fonctionnaires Lui ont adressées, par le télégramme suivant, à M. Olivier Ritt :

Je suis profondément touché des vœux et des sentiments que Votre Excellence, les Membres du Conseil d'Etat, les Magistrats, le Corps Consulaire accrédité à Monaco, et les Fonctionnaires de la Principauté m'ont adressés, ainsi qu'à la Princesse, à l'occasion de ma fête, et je vous prie d'agréer pour vous et de transmettre à chacun, mes remerciements, avec l'assurance de ma haute estime.

ALBERT.

Les dépêches suivantes ont été échangées vendredi entre le Secrétariat de S. A. S. le Prince et M. le Consul de France :

Consul de France, Monaco
à S. A. S. le Prince de Monaco, Marchais.

J'ai l'honneur d'exprimer à Votre Altesse au nom des membres de la Colonie Française leurs très respectueux hommages, leurs vœux pour Votre Altesse et Madame la Princesse Alice et la prospérité de la Principauté.

(Signé) P. GLAIZE.

Aide de Camp, Prince de Monaco,
à Consul de France, Monaco.

Le Prince vous remercie cordialement ainsi que la Colonie Française des hommages et des vœux que vous lui adressez et il vous réitère l'expression de son affectueuse considération.

La haute distinction que Son Altesse Sérénissime vient d'accorder à M. l'Avocat Général de Rolland coïncide avec l'achèvement de l'œuvre à laquelle ce magistrat se consacre depuis plusieurs années : la refonte du Code de Procédure Civile de la Principauté.

Le Prince a voulu témoigner ainsi combien Il appréciait le rare mérite de cet important travail et la science juridique de son auteur.

Dans son audience du 14 novembre, le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a prononcé cinq condamnations, savoir :

Joachim H., 30 ans, ouvrier serrurier, 6 jours de prison pour rébellion ;

Pierre H., 43 ans, ouvrier mineur, 15 jours de prison et 15 francs d'amende pour vol ;

Antoine M., maçon, 32 ans, un mois d'emprisonnement et 16 francs d'amende pour ivrognerie et rébellion ;

Victor O., 59 ans, concierge, cinq ans de réclusion pour attentat à la pudeur (par contumace) ;

Etienne-Marius E., 19 ans, tapissier, 10 ans de travaux forcés pour tentative de vol avec effraction (par contumace).

M. le Directeur de la banque Smith et C^{ie} a fait parvenir jeudi à M. Plantif, à l'occasion de la fête de Son Altesse Sérénissime, un chèque de deux cents francs pour les pauvres secourus par le Bureau de bienfaisance de la Principauté.

M. Dieudonné Escoffier, propriétaire à Monaco, fils de feu le général Escoffier et de la marquise Malfante, et neveu de feu M. le Ch^{er} Voliver, Secrétaire d'Etat de la Principauté, doit épouser prochainement M^{lle} de Mullenheim-Rosenbourg, fille de feu le baron et de la baronne née Viard, de Colmar.

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Lucien de Castro, fils de M. le L^{Colonel} Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime (qui vient d'accomplir sa 50^e année de service auprès des Princes) vient de passer avec succès sa thèse de licencié en droit à la Faculté de Paris.

Parmi les divertissements qui ont égayé l'après-midi du 15 novembre, nous mentionnerons spécialement les courses vélocipédiques. La course de lenteur par M. Brémond, amateur, et M. Jacquin, professionnel, a fortement amusé le public. Après vingt minutes de parfait équilibre, les deux concurrents sont restés roue à roue et le Comité s'est vu dans la nécessité de décerner à chacun un prix pareil : une médaille d'or.

Dans la deuxième course, trois engagements. Au départ, deux chutes s'étant produites, M. Boisson est resté seul, ce qui lui a permis de gagner tranquillement le prix, consistant en une médaille d'argent.

Le jeu du Noir enfariné et les brouettes tandem ont également obtenu un succès de fou rire.

Nous adressons, au nom de tous, nos félicitations à M. Gustave Bérenger, le fécond inventeur de ces amusantes nouveautés, ainsi qu'à tous les membres du Comité, qui ont si bien secondé M. le Maire de Monaco dans l'organisation de ces réjouissances.

SAINTE-CÉCILE. — Les Sociétés Philharmonique et Chorale de Monaco célébreront, dimanche, la fête de Sainte-Cécile.

Voici le programme de la fête :

Messe en musique à 9 heures du matin, à la Cathédrale. La Société Chorale chantera quatre chœurs, la Société Philharmonique exécutera le *Sanctus* de la Messe solennelle de Sainte-Cécile, de Gounod.

A 10 h. 1/2, vin d'honneur offert au Café Beau-Site par la Société Chorale à ses membres honoraires et aux bureaux des diverses Sociétés monégasques.

A midi, à l'hôtel des Etrangers, banquet de la Société Philharmonique.

A 3 heures de l'après-midi, grande matinée lyrique donnée par la Société Chorale, au théâtre des Variétés, rue du Port.

A 7 h. 1/2 du soir, banquet de la Société Chorale à l'hôtel Prince de Galles.

Dimanche prochain, 24 novembre, à la messe de 11 heures, à Saint-Charles, à l'occasion de Sainte-Cécile, on exécutera la magnifique composition : *Cantantibus organis Cecilia decantabat* du

célèbre maestro Capocci, chantée par M. Corinaldesi et chœur, avec accompagnement d'orgue, de flûte et de harpe.

Jeudi 21 novembre 1895, à 2 h. de l'après-midi
1^{er} CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. LÉON JEHN

Symphonie héroïque (n^o 3)..... Beethoven.
A. Allegro con brio — B. Marche funèbre —
C. Scherzo, allegro vivace — D. Finale,
allegro molto.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Impressions d'Italie..... G. Charpentier.
1. Sérénade — 2. A la fontaine — 3. A mules
— 4. Sur les cimes — 5. Napoli.

Dans les Steppes de l'Asie Centrale..... Borodine.
Chevauchée des Walkyries..... R. Wagner.

Une innovation qui fera plaisir aux dilettanti. Nous apprenons qu'à la demande générale, l'entrée de la salle Garnier sera absolument interdite pendant l'exécution des concerts.

Les nombreux amateurs qui forment l'auditoire d'élite ordinaire de ces séances artistiques, applaudiront à cette mesure dont, pour notre compte, nous sommes heureux de féliciter l'administration.

Les concerts classiques auront lieu à deux heures précises, aux dates ci-dessous indiquées, du 21 novembre 1895 au 30 avril 1896, inclusivement.

Il sera donné vingt et un concerts divisés en quatre séries :
Première série, 5 concerts : jeudis 21 et 28 novembre ; 5, 12 et 19 décembre 1895 ;

Deuxième série, 5 concerts : jeudi 26 décembre 1895 ; 9, 16, 23 et 30 janvier 1896 ;

Troisième série, 5 concerts : jeudis 6, 13, 20, 27 février et 5 mars ;

Quatrième série, 6 concerts : jeudis 19 et 26 mars ; 9, 16, 23 et 30 avril.

Prix des places : 1^{re} série, le billet, 3 fr. ; abonnement pour les cinq concerts, 12 fr. ;

2^e série, le billet, 5 fr. ; abonnement pour les cinq concerts, 20 fr. ;

3^e série, le billet, 8 fr. ; abonnement pour les cinq concerts, 32 fr. ;

3^e série, le billet, 5 fr. ; abonnement pour les six concerts 25 francs.

Abonnement de saison (21 concerts), 75 francs,
Toutes les places sont numérotées.

Les billets et les cartes d'abonnement seront délivrés au bureau de location ; ce bureau sera ouvert la veille et jusqu'à l'heure du concert du lendemain.

Jusqu'au 21 novembre, les demandes de cartes d'abonnement seront reçues au secrétariat de la direction générale.

Les cartes d'abonnements seront rigoureusement personnelles.

Acte de probité. — Le 13 novembre, un jeune ouvrier, Mauro Raviolo, âgé de 21 ans, peintre en bâtiments chez MM. Fontana et Gamba, demeurant aux Révoires, maison Ghiglioni, a trouvé à trois heures et demie de l'après-midi, avenue de la Costa, une somme importante en billets de banque, qu'il s'est empressé de remettre au Commissariat de police de Monte Carlo.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

On s'est beaucoup occupé, cette semaine, de deux questions assez délicates : la question des Mines d'or et la question d'Orient.

Depuis vingt-cinq ans, la haute société parisienne a été prise de la maladie des affaires. Par suite d'une évolution économique, les plus grandes fortunes territoriales sont devenues insuffisantes pour les goûts de luxe et de bien-être très développés en cette fin du XIX^e siècle. L'aristocratie de naissance et la haute bourgeoisie ont cherché dans la spéculation et les jeux de la Bourse des ressources qui sont toujours éphémères. Il en résulte des *crachs*. Pendant quelques mois, il a suffi d'acheter des titres, dont on ignorait la valeur réelle, pour pouvoir les revendre avec bénéfice en fin de mois. C'était une opération pour laquelle se sont passionnés des hommes et des femmes du monde peu au courant des vicissitudes des cours. La hausse exagérée a provoqué une baisse d'autant plus rapide que le crédit a manqué tout-à-coup à l'heure de la liquidation. Les journaux ont publié des listes plus ou

moins apocryphes des victimes, et plusieurs maisons de coulisse ont « sauté », pour nous servir de l'argot financier. Les audacieux qui croyaient à la perpétuité d'un état de marché absolument factice y ont laissé une partie de leur fortune. C'est un effet inévitable de certaines imprudences que l'expérience du passé n'a pas empêchées. Il aura pour conséquence un ralentissement forcé de la vie parisienne, cet hiver, ce qui nuira au commerce, à l'industrie et à l'agrément des relations. La leçon servira-t-elle ? — Il est permis d'en douter. Le spéculateur espère toujours qu'il pourra se refaire, et ceux qui ont perdu beaucoup d'argent sur les valeurs jetées sur le marché français par des agioteurs cosmopolites essaieront de le regagner en jouant sur d'autres valeurs non moins périlleuses. Ils ne voudront pas comprendre que, s'il est fâcheux d'avoir commis une sottise, il est fou d'y persévérer.

×

La question d'Orient n'est pas nouvelle, et il faudra longtemps encore avant qu'elle soit résolue. L'empire ottoman ne subsiste que par la volonté intéressée des grandes puissances d'Europe. Les sujets du sultan appartiennent à des races diverses et juxtaposées, très différentes au point de vue religieux et social. L'ordre est difficile à maintenir dans cet assemblage incohérent et turbulent. Ce n'est pas d'aujourd'hui que cet état de choses inquiète l'Europe. Il faut espérer que tout finira par s'arranger sans secousses et que la situation, compliquée dans tous les pays, ne s'aggravera pas par des interventions en Asie-Mineure.

Le nouveau ministre de la marine, M. Lockroy, vient d'envoyer en Orient une division de notre escadre de la Méditerranée. En 1860, le même M. Lockroy a publié dans le *Monde illustré* une dizaine de lettres datées d'Alexandrie et de Beyrouth; elles étaient agrémentées de dessins de lui, fort réussis, qui représentaient des intérieurs turcs, des types de soldats albanais, le débarquement des husards français, des zouaves, des spahis et des chasseurs à pied à Beyrouth. Il terminait ainsi une de ses lettres, datée de Beyrouth, le 12 août 1860 : « Les chrétiens sa-luent de leurs cris le drapeau sauveur de la France. »

M. Lockroy aurait été assez surpris à cette date si on lui avait prédit que trente-cinq ans plus tard il enverrait une flotte française dans ces régions comme ministre de la marine et qu'il aurait peut-être à reproduire sa phrase sur « le drapeau de la France » dans un discours adressé au Parlement de son pays.

Ce qui prouve une fois de plus la vérité du mot fameux de M. de la Guéronnière, journaliste devenu sénateur et ambassadeur : « La presse mène à tout... à condition d'en « sortir à temps. »

×

M. Lockroy, en ce moment, est le lion du jour. Il vient d'appeler le contre-amiral Chauvin à la tête de l'état-major de la marine et il a mérité l'approbation de tous ceux qui connaissent le mérite de ce brillant officier supérieur.

J'ai connu M. Chauvin lorsqu'il avait dix-huit ans et faisait partie, comme moi, des élèves d'une école préparatoire pour le *Borda*. Nous avons parmi nos plus distingués condisciples M. de Maigret, le contre-amiral qui vient de prendre le commandement de notre escadre d'observation en Orient, ainsi que M. Leclerc-Lefebvre, inscrit en tête du tableau d'avancement pour le grade de contre-amiral, attaché depuis six ans à l'ambassade de France à Londres, d'où il a envoyé des rapports remarquables sur la marine anglaise. Nos professeurs prévoyaient avec raison que ces trois élèves arriveraient aux plus hautes situations. M. Chauvin, dont la nomination m'a rappelé ces souvenirs de collège, a gagné successivement tous ses grades et toutes ses promotions dans la Légion d'honneur par des actions d'éclat.

Par un tel choix, le nouveau Ministre de la Marine a montré qu'il voulait s'entourer d'hommes supérieurs et il a mérité la confiance de ceux qui avaient tout d'abord vu non sans appréhension le portefeuille de la Marine entre les mains d'un ancien journaliste.

×

M. Lockroy, dès son arrivée aux affaires, s'est occupé de notre escadre de la Méditerranée. Il a donné au poète de la mer, Yann Nibor, une mission auprès de cette escadre. Il l'a chargé d'aller divertir, par ses poèmes pleins de couleur et de vie, nos braves soldats de la flotte, dont plusieurs ont déjà eu l'occasion de l'applaudir pendant les fêtes franco-russes. C'est une innovation; mais il a pour sa défense une récente circulaire du général Poilloué de Saint-Mars recommandant les chansons de marche dans le régiment. L'essai tenté mérite d'être encouragé au même titre.

L'escadre de la Méditerranée va causer une certaine préoccupation au nouveau Ministre. On a appris que, dans

une manœuvre de nuit, commandée par le vice-amiral Gervais, trois cuirassés étaient échoués dans la baie de la Badine. Avant même que les causes de cet accident fussent connues, de violentes critiques ont été formulées dans certains journaux et dans certains groupes parlementaires. M. Lockroy a ordonné une enquête : nous ne doutons pas qu'elle démontre que l'amiral Gervais, un de nos officiers de marine les plus expérimentés, ait pris un parti sage en provoquant un échouement qui aura évité de graves avaries. Il faut se méfier de la trop grande tendance que nous avons en France de chercher un bouc émissaire quand survient un incident imprévu.

×

Les fondations en faveur de l'armée se multiplient. Récemment nous avons signalé l'acte de générosité de M^{me} Furtado-Heine, qui a créé à Nice une maison de convalescence pour les officiers français. Aujourd'hui nous apprenons que le duc d'Aumale vient d'acheter le château d'Amboise, dépendant de la succession du comte de Paris, avec l'intention d'y installer une maison de retraite pour les vétérans de nos armées. En ces temps où l'institution des Invalides est violemment attaquée, cette protestation de M^{re} le duc d'Aumale a une incontestable valeur.

×

Dans quelques jours aura lieu, au Palais de l'Industrie, la troisième Exposition de vélocipèdes. Nous y verrons, paraît-il, de nouveaux types de cycles qui sont très curieux. Nous pouvons citer, en première ligne, les *bicyclettes pliantes* qui viennent de figurer dans les manœuvres du 87^e de ligne. Leur inventeur, le capitaine Gérard, au lieu de soumettre des « projets à l'étude » ou même des « modèles » aux comités spéciaux et aux commissions techniques, a préféré « prouver le mouvement en marchant » et démontrer par des expériences l'utilité de la nouvelle machine.

Il a pris pour collaborateur M. Morel, un constructeur patriote, qui a offert gratuitement des bicyclettes nouveau système au Ministère de la guerre. L'expérience a été décisive, et je viens d'apprendre que le gouvernement allemand vient de commander à une fabrique allemande trois mille machines pliantes, sans se soucier des brevets pris par M. Morel dans tous les pays.

Il est facile de plaisanter la vélocipédie. Je retrouve dans une collection de caricatures anciennes un dessin satirique intitulé *Velocipediana*, daté de 1818. Ce dessin représente un vélocipède muni d'une machine à vapeur; l'idée s'est réalisée depuis.

En 1869, la *Chronique illustrée* publiait les lignes suivantes : « Vous verrez qu'un de ces jours les académiciens se rendront à l'Institut sur cet agaçant instrument ». Cette prédiction s'est réalisée. Jeudi dernier, j'ai rencontré sur une bicyclette le plus jeune de nos académiciens. Tout arrive !

×

Une cérémonie se prépare à l'église Saint-Philippe-du-Roule qui intéresse la Principauté : le mariage de M^{lle} Marthe Dugué de Mac Carthy, fille de votre aimable Secrétaire Général, avec M. Eugène Reibell, fils du général commandant l'artillerie du 1^{er} corps d'armée.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le jeudi 28 novembre par M^{re} Bonnefoy, évêque de la Rochelle et de Saintes.

Les témoins de la mariée sont : M. Edmond Truelle, son oncle, et M. Georges Berger, député de la Seine, son cousin.

Ceux du marié sont M. Paul Reibell, Trésorier-payeur général, son oncle, et M. Emile Villiers, député du Finistère, son cousin.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

UN PRÊTRE, ancien professeur, installé à Monaco, désire donner des leçons à 2 ou 3 élèves. S'adresser au journal.

EXTRAIT

Par arrêt en date du quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré ;

Le nommé **Orengo Victor**, né à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), le seize février mil huit cent trente-six, concierge, demeurant à Monaco ;

Déclaré coupable d'attentat à la pudeur, a été condamné, en vertu de l'article 327 du Code Pénal, par contumace, à la peine de *cinq années de réclusion* et aux frais.

Pour extrait conforme délivré à M. l'Avocat Général :

Le Greffier en Chef,

Vu au Parquet : RAYBAUDI.
L'Avocat Général,
H. DE ROLLAND.

EXTRAIT

Par arrêt en date du quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré ;

Le nommé **Escoffier Etienne-Marius**, né à Grasse (Alpes-Maritimes) le trente et un décembre mil huit cent-soixante-quatorze, tapissier, sans domicile connu ;

Déclaré coupable de tentative de vol qualifié, a été condamné, en vertu des articles 2 et 382 du Code Pénal, par contumace, à la peine de *dix années de travaux forcés* et aux frais.

Pour extrait conforme délivré à M. l'Avocat Général :

Le Greffier en Chef,

Vu au Parquet : RAYBAUDI.
L'Avocat Général,
H. DE ROLLAND.

Une messe chantée sera célébrée, à la Cathédrale de Monaco, le 26 du courant, à 10 heures d' matin, pour le repos de l'âme de

Madame **DONNÈVE DE MARTINAUD**

Ses parents et amis sont priés de vouloir bien y assister.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 17 novembre 1895

TARRAGONE, br.-goël. *Costanzo Tito*, it., c. Marcenaro, vin. sable.
CANNES, b. *Monte Carlo*, fr., c. Ferrero, sable.
ID. b. *Rosine*, fr., c. Mangiapan, id.

Départs du 11 au 17 novembre

MENTON, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, bois à brûler.
CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, sur lest.
ID. b. *Rosine*, fr., c. Mangiapan, id.

APPAREILS A GAZ
MAISON SCAGLIA
7, Rue de la Turbie, Condamine

FOURNEAUX à GAZ et APPAREILS pour ÉCLAIRAGE et CHAUFFAGE
VENTE et LOCATION à des PRIX TRÈS MODÉRÉS

AMEUBLEMENT FRANÇAIS
Meubles en tous genres
SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.
VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	11	761.1	760.3	760.3	760.3	759.9	15.8	16.9	17.0	16.2				16.9	80
12	757.9	757.3	757.6	757.2	757.9	16.8	16.2	15.8	16.9	16.7	82	id.	id.		
13	755.1	754.8	755.8	758.8	759.5	17.9	17.1	22.9	19.9	17.1	84	S O fort	Couvert, beau		
14	763.0	764.8	765.2	765.8	765.9	17.5	18.9	18.9	16.8	16.3	87	S O faible	id.		
15	767.8	768.9	769.1	769.3	769.1	16.1	18.7	17.2	16.7	16.1	78	Calme	Couvert, quelques gouttes		
16	769.9	769.9	769.1	769.9	768.7	18.8	18.6	17.9	16.1	15.9	80	id.	Beau, quelques nuages		
17	768.5	768.7	768.3	768.3	767.5	16.0	17.8	16.5	15.1	14.8	67	id.	Beau		
DATES						11	12	13	14	15	16	17			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	17.9	17.9	22.9	19.9	18.9	18.8	17.8		
						Minima	14.5	15.5	16.5	15.3	15.9	15.0	14.2	Pluie tombée : 11 ^{mm} 6	